



Rapport de la mairesse Manon Barbe sur les faits saillants du rapport financier de l'arrondissement de LaSalle



Membres du conseil, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui un rapport présentant les faits saillants du rapport financier 2017 du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. J'aborderai aussi les perspectives financières de l'exercice 2018 en cours et les principales orientations du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

Un bilan avantageux pour les citoyens : excédent budgétaire, baisse de la taxe locale et réfections importantes des parcs et des piscines.

Résultats au 31 décembre 2017 : excédent de 2,149 M\$

Le budget 2017 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de 37 484 900 \$. Quant aux dépenses réelles de l'arrondissement en 2017, elles se sont chiffrées à 36 602 200 \$, pour un excédent de gestion de 882 700 \$. Diverses affectations pour des dossiers spéciaux ont ensuite diminué cet excédent à 836 000 \$.

À ce bilan est venu s'ajouter un montant de 1 313 500 \$, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées par le service des Finances à la dotation de l'arrondissement en 2017. Parmi les principales, mentionnons : un remboursement provenant des régimes de retraite de 358 100\$, une subvention de 171 700 \$ pour l'achat de livres, une redistribution des revenus de permis de la Ville de Montréal de 1 006 800 \$ et des ajustements de crédits de 138 500 \$. L'ensemble de ces affectations et corrections fait en sorte que l'arrondissement a clos son exercice 2017 avec un excédent de 2 149 500 \$.

Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice 2017, ils se sont avérés excédentaires de 297 300 \$ sur les prévisions de 1 415 400 \$.

Ces résultats financiers de 2017 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement.

Baisse de la taxe locale

Grâce à la 3^e tranche de la réforme du financement des arrondissements, LaSalle a été en mesure de baisser la taxe locale sur les services de 2 M \$ en 2017. Avec la baisse de 1 M\$ de 2016, ce sont 3 M\$ qui sont restés dans les poches des propriétaires LaSallois. Une excellente nouvelle, non seulement pour les propriétaires de LaSalle, mais aussi pour tous les locataires.

Vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 sans aucune réserve.

23 M\$ d'investissements en 2017

Sans égaler le record de 2016, 2017 n'en fût pas moins importante en terme d'investissements au bénéfice des LaSallois. En tout, ce sont environ 23 M\$ qui ont été investis dans le réaménagement des bâtiments, parcs et espaces verts, ainsi que dans l'amélioration et l'entretien des réseaux routiers, d'égout et d'aqueduc. Le budget pour ces grands investissements provenait des programmes triennaux d'immobilisations (PTI) de LaSalle et de Montréal, de fonds obtenus de la Ville centre et de programmes gouvernementaux.

Une part importante a été investie dans la réfection des parcs et des piscines, pour offrir aux citoyens des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires. Par exemple :

- Reconstruction de la piscine et du chalet au parc Riverside
- Reconstruction du terrain de tennis au parc Ouellette
- Aménagement et inauguration du parc Marie-Claire Kirkland-Casgrain.
- Réfection complète du parc Martineau
- La réfection de l'aire d'exercice pour chiens Frédérick-Mackenzie
- La construction de deux nouvelles aires d'exercices pour chiens

Il y a également la réfection de nos rues, qui a toujours été l'une de nos priorités. De plus, 2017 a permis de réaliser plusieurs travaux d'égouts et d'aqueduc. Voici quelques travaux réalisés en 2017 :

- Réfection de 51 rues
- Fin des travaux 2016 de l'avenue Dollard, du boul. Champlain et de la rue Gagné
- Travaux de réhabilitation d'égouts - 63^e Avenue
- Travaux de réhabilitation d'aqueduc - Gérald entre Champlain et Bannon et la rue Airlie entre Behrens et Orchard
- Reconstruction des infrastructures du boul. LaSalle entre la 7^e avenue et la 8^e avenue
- Ajout d'une piste cyclable sur Orchard

Et d'autres grands projets dignes de mention, comme :

- Réfection du Complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme)
- Installation de poubelles souterraines

Perspectives financières de l'exercice en cours

Le budget de dépenses de 2018 est de 37 661 300 \$. Les revenus anticipés au budget 2018 sont de 1 343 600 \$.

Après des baisses de la taxe locale sur les services de 1 M\$ en 2016 et 2 M\$ en 2017, mes collègues du conseil et moi avons annoncé une nouvelle baisse de 1,5 M\$ de cette taxe en 2018. L'arrondissement poursuit donc dans la même perspective que l'année dernière en maintenant la santé financière rétablie en 2017 et en travaillant pour les citoyens et les commerçants du territoire.



Orientations générales du programme d'immobilisations (PTI) 2018-2019-2020

Le budget triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, qui prévoit des investissements de 15 396 000 \$ sur trois ans, a été adopté en séance extraordinaire le 14 août 2017 et entériné par le nouveau conseil municipal de Montréal le 30 janvier 2018. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Conclusion

En conclusion, j'espère vous avoir démontré avec ce rapport que l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2017 est le résultat de tous nos efforts de saine gestion des dernières années et consolide la santé financière de notre arrondissement.



Manon Barbe

Présenté le 4 juin 2018 par

Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle

